

Mercredi, 10 juillet 2013

2013-07-10

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Adrien tenue le mercredi, dix juillet deux mille treize (10-07-13) à vingt heures au Centre communautaire sous la présidence de Monsieur Pierre Therrien, maire et des conseillers suivants :

Siège N° 1 = Onil Giguère (absent)
Siège N° 2 = Claude St-Cyr
Siège N° 3 = Adrien Gagnon
Siège N° 4 = Claude Blain
Siège N° 5 = Paul Chaperon
Siège N° 6 = Stéphane Poirier

La directrice générale et secrétaire-trésorière Maryse Ducharme est aussi présente.

ORDRE DU JOUR

- 1° Réserve de sable ;
- 2° Ciment de l'abri à sel ;
- 3° Réservoir de diesel ;
- 4° Manhold au centre communautaire ;
- 5° Lettre de Paul-Armand Poirier ;
- 6° Ponceau Rang 8 ;
- 7° Local pour le Club des aînés ;
- 8° Réseau d'égout ;
- 9° Chemin Pellerin ;
- 10° Embellissement du cimetière.

RÉSERVE DE SABLE

Les membres du conseil ont pris la décision d'étendre le reste de sable de la réserve sur le Rang 1 étant donné que le fond de la réserve contient beaucoup de roches.

CIMENT - ABRI À SEL

201307-135

Il est proposé par le conseiller Claude St-Cyr
appuyé par le conseiller Claude Blain

QUE les membres du conseil mandatent Jacques Bissonnette pour enlever le ciment de l'abri à sel. Le tarif sera d'environ 140 \$ / l'heure.

Adoptée

RÉSERVOIR DE DIESEL

Après discussion, les membres du conseil ont décidé d'installer le réservoir de diesel près de l'entrepôt d'abrasifs.

TROU D'HOMME AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Les employés de voirie vont enlever le trou d'homme qui est présentement dans la cour du garage et l'installeront dans la cour du centre communautaire pour éviter que l'eau et le gravier descendent sur le terrain de Monsieur Paul-Armand Poirier.

LETTRE DE PAUL-ARMAND POIRIER

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme fait la lecture de la lettre de Monsieur Paul-Armand Poirier demandant de nettoyer les fossés et de ramasser la terre qui a descendu sur son terrain. Les employés ont été informer des travaux à être effectué à cet endroit.

PONCEAU RANG 8

Un suivi sera fait dans ce dossier à une prochaine assemblée.

LOCAL POUR LE CLUB DES AÎNÉS

Un suivi sera fait dans ce dossier à une prochaine assemblée.

RÉSEAU D'ÉGOUT

Un suivi sera fait dans ce dossier à une prochaine assemblée.

CHEMIN PELLERIN

Les membres du conseil ont discuté de la problématique à cet endroit lors du déneigement pour trouver la meilleure solution, soit corriger le chemin pour que le camion recule plus facilement sans briser le terrain, soit passer une entente avec le propriétaire. Un suivi sera fait dans ce dossier à une prochaine assemblée.

EMBELLISSEMENT DU CIMETIÈRE

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Maryse Ducharme a présenté un croquis des arbustes que les membres du comité d'embellissement veulent planter en bordure des entrées du cimetière. Le maire, Pierre Therrien rencontrera Madame Gagné, responsable de la Fabrique pour discuter de la possibilité de planter ces arbustes.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

201307-136

Le conseiller Adrien Gagnon propose que la session soit close.

.....
Maryse Ducharme,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Pierre Therrien, maire

« Je, Pierre Therrien, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».